



CFTC EXPLEO France

Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) – 2020 – Résultats !

11/02/2020

En réponse aux revendications de la CFTC pour les Négociations 2020, voici...

Les propositions de la Direction :

- ✓ **+1,5%** sur l'année 2020 dont au minimum +1,3% en janvier
- ✓ Application d'une Augmentation Individuelle minimum de **1,5%** pour les **retours de congés maternité et parental**
- ✓ Augmentation collective de **+1%** pour les **non augmentés depuis 4 ans** (depuis le 01/01/2016)
- ✓ Revalorisation des paniers FF10
- ✓ Augmentation de **1%** des primes liées aux conditions de travail
- ✓ Reconduction **pour un an** des mesures : 2 journées « **enfant malade** », rallongement du **congé paternité** et 1 journée solidarité citoyenne. Ces 3 mesures deviennent conditionnées à **deux ans d'ancienneté**.

Analyse de la CFTC : très en dessous de nos attentes !

⇒ +1,5% de la masse salariale de budget alors que la direction nous annonce une année 2019 meilleure que 2018 et que l'entreprise avait alors alloué un budget de 1,7% ! **Quelle est la logique ?**

⇒ L'application d'une AI minimum pour les retours de congés parentaux est **appréciable** mais pour le retour de maternité, ce n'est qu'une **transposition améliorée de la loi**

⇒ Allouer 1% pour des salariés qui ont été écartés pendant 4 ans est non seulement **un triste minimum** mais surtout **la preuve d'une politique salariale en dessous de tout !**

⇒ L'augmentation des paniers FF10 n'est que de **0,20 €** ! Et **tous les autres forfaits ne bougent pas d'un iota**, y compris la participation aux titres restaurants ou la participation aux RIE. Sans jeu de mots, **la CFTC reste sur sa faim !**

⇒ L'augmentation de 1% des primes liées aux conditions de travail est **pour moitié** déjà **intégrée** dans l'accord et ne représente qu'entre **+0,02 €** et **+0,25 €**, nous apprécions l'effort... à sa juste valeur !

⇒ Les mesures enfants malades, congé paternité et solidarité citoyenne sont maintenant conditionnées à **deux ans d'ancienneté**. **Force est de constater ce pas en arrière** par rapport à l'année dernière, sans pour autant augmenter l'âge de prise en compte des enfants... **C'est très regrettable !**

En ajoutant à cela une **réduction drastique** du budget des **primes exceptionnelles** et un **refus en bloc de toutes nos demandes** : nous comprenons aisément la **déception générale** des salariés avec lesquels nous avons déjà échangé sur ces mesures. Sachez que votre déception est aussi la nôtre !

Pour information, la direction n'est pas encore en mesure de nous répondre sur l'éventualité du déclenchement de l'**intéressement** et de la **participation** cette année. Dès que nous aurons connaissance de sa réponse nous vous la communiquerons.

La section CFTC EXPLEO France

POUVOIR
S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER

CFTC
la vie à défendre

**NOUS
C'EST
VOUS**

CFTC Expleo France
Contact : cftc.expleo@gmail.com
07 68 94 74 21

www.cftc-expleo.fr